

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le lundi 30 novembre 2020 à 17 heures 30 en visio-conférence, sous la présidence de Jacques CHARRON.

ETAIENT PRESENTS :

TITULAIRES :

Mmes DENIAU, PRESLES

MM. BELLANGER, CHARRON, CORITON, DELALANDRE, GATINET, MIGRAINE, PERALTA,

SUPPLEANTS :

MM. MARIE, LEVILLAIN, MAUPIN

Mmes DESSAUX, LEMOINE (*non votants*)

ETAIENT EXCUSES :

Mme MARTEAU

MM. DEJEAN DE LA BATIE, DUVAL, HAUGUEL, JUBERT, TALEB

ETAIT ABSENT :

M. VERGY

ETAIENT EGALEMENT EXCUSES :

Mmes BEAUFILS, BLONDEL (*suppléante*), HOUSSAYE, LOUVEL (*suppléante*), MASSET (*suppléante*), SINEAU-PATRY (*suppléante*), TAMARELLE-VERHAEGHE (*suppléante*), REGNOUARD (*DREAL Normandie*) et MM. FERAY (*suppléant*), LECOMTE, LETHUILLIER (*suppléant*),

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mmes DERVAUX, *directrice générale des services*, ALLARD, *responsable du pôle transition économique*, DELANNOY, *responsable du pôle aménagement du territoire*, COLLINEAU, *responsable du pôle administration et mutualisation*, MOUDA, *secrétaire de direction*, STEINER, *responsable du pôle eau et biodiversité*, VANOT, *responsable du pôle éducation et culture* et MM. AUBIN, *responsable de l'unité Communication et Accueil*, COSTIL, *chargé de mission SIG et évaluation*, LARCHER, *consultant*

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anquetierville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hénouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvétot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Vatteville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville
Caumont
Conteville
Comeville-sur-Risle
Eteville
Foulbec
Fourmetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toutainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Envoyé en préfecture le 14/12/2020

Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID : 076-257602847-20201130-202011132UCA-DE

Seine-Maritime
 Aillouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantéteu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hénouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletay-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Lowetot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahrus
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Ételan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandille-Rançon
 Tanconville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquenville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yamville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	20/11/2020
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2020-11-132/UCA

Ambition 3	Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune
Objectif Stratégique	
Objectif Opérationnel	
Analytique	

REGIE DE RECETTE ACCUEIL INVENTAIRE DES OBJETS ET LIVRES EN VENTE ET MISE A JOUR DES TARIFS

Vu la délibération du n°007.07 du 26 Mars 2007 ;

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la saisine du comptable assignataire pour avis ;

Contexte :

Le Parc possède quelques livres et objets publicitaires, dont il propose la vente au public à l'accueil de la Maison du Parc depuis plusieurs années.

Dans la perspective du réaménagement de l'accueil pendant la période des travaux de rénovation de la Maison du Parc, un inventaire a été réalisé de tous les livres et objets en possession du Parc.

Les produits donnant lieu à encaissement conformément à l'article 4 sont précisés dans le tableau suivant.

Il est proposé, à l'avenir, de mettre davantage en valeur ces produits en vente via une vitrine mentionnant de manière évidente leurs prix.

Il est rappelé que la loi n° 81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre instaure un prix unique du livre en France. La loi limite la concurrence sur le prix de vente au public du livre afin de protéger la filière et de développer la lecture. Celui-ci est fixé par l'éditeur, indiqué sur sa couverture et ne peut être modifié.

Conformément aux règles de régie, les paiements par chèque devront être établis à l'ordre du Trésor Public.

Les achats seront imputés sur le compte 6068 et les recettes (régie) seront imputées sur le compte 758, du budget du Syndicat Mixte.

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelan
 Bourneville
 Caumont
 Comteville
 Corneville-sur-Risle
 Eteville
 Foutbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guencouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 La Landin
 Marris-Vernier
 Pont-Audemer
 Ouilleville-sur-Saine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Ouilleville
 Saint-Mards-de-Biacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Cuen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Toqueville
 Toullainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Seine-Maritime
 Alouville-Bellefosse
 Anneville-Antouville
 Anquetville
 Auzebosc
 Bardouville
 Barville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelev
 Caudebec-en-Caux
 Euclair

Hauts-sur-Seine
 Hencouville
 Hauteauville
 Jumèges
 La Bouille
 La Centangue
 La Malheraye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumèges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Gernude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Penville
 Quévillon
 Sahnès
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Cretot
 Saint-Clair-aux-Bois
 Saint-Gilles-de-Cretot
 Saint-Martin-de-Boscherelle
 Saint-Maurice-d'Etélan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Halle
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Menneville
 Saint-Vigond-Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Cabite
 Touffreville-la-Cerbeine
 Triquerville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Etine
 Azier
 Barneville-sur-Seine
 Barville-sur-Mer
 Bouqueton
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Cornouville-sur-Risle
 Ersevile
 Foubec
 Fouquetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouviller
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeut-sur-Seine
 Rucot
 Saint-Pubin-sous-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Tancarville
 Saint-Pierre-du-Viel
 Saint-Cuen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Azier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toulanville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

INVENTAIRE DOCS VENTE EN REGIE 2020

PRODUITS DE VENTE	QUANTITE	PRIX DE VENTE
Cartes		
Carte IGN 1911OT Forêt de Brotonne	5	11,50 €
Carte IGN 1811 OT Pont- Audemer /Tancarville	0	11,50 €
Livres		
Les Vieux Arbres de Normandie	39	30,00 €
Atlas des Orchidées de Normandie	8	25,00 €
Usine en Bords de Seine	503	17,00 €
Mares de Normandie	81	24,00 €
Vol au dessus des Boucles Seine Normande	63	29,90 €
Des paysages et des Hommes	18	29,00 €
Itinéraires Gourmand dans les PNR	152	22,00 €
Collection Guides du Patrimoine		
Yvetot	53	7,50 €
Allouville-Bellefosse – Bois-Himont	609	7,50 €
Petiville – Saint-Maurice d'Etélan – Norville	80	7,50 €
Le Trait - Yainville	758	7,50 €
Caudebec-en-Caux – Saint-Wandrille-Rançon	365	7,50 €
Barneville-sur Seine – Honguemare-Guenouviller – Le Landin	226	7,50 €
Boucle de Brotonne		7,50 €
Magnets		
Magnets coccinelle	2	2 € l'unité / 5 € les 3
Magnets grenouille	16	2 € l'unité / 5 € les 3
Magnets sauterelle	5	2 € l'unité / 5 € les 3
Magnets chauve-souris	9	2 € l'unité / 5 € les 3
Magnets abeille	16	2 € l'unité / 5 € les 3
Stylos bois	2	2€ l'unité
Gobelets Ecocup du Parc	1161	1€ l'unité

A retirer de la Régie (obsolète ou ne se vend pas)		
Carte IGN 1911 ET Rouen / Forêts	0	11,50 €
Carte IGN IGV 107 Le Havre-Rouen	0	5,10 €
Topo guide Le Guide pratique du randonneur	4	15,00 €
Topo guide Haute Normandie-Forêts GR-Pays	0	15,00 €
Seine-Maritime 100 lieux pour les curieux	0	15,50 €
Eure 100 lieux pour les curieux	2	15,50 €
Parc naturels régionaux : une autre vie s'invente ici - Rustica Editions	7	20,00 €
Guide de balade Chamina	266	
Etudes normandes 2017	139	

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anqueterville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Cantelau
Caudebec-en-Caux
Dudair
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerangue
La Mailletay-sur-Seine
Le Masnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvétot
Maulévrier-sainte-Georgette
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sohars
Saint-Amoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Bilquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taillie
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Tourfreville-la-Câble
Tourfreville-la-Corteline
Tricqueville
Valteville-la-Rue
Villeville
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

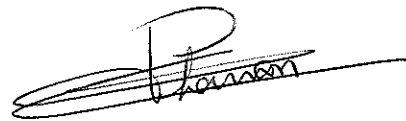
Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Éreville
Foubeac
Fournelot
Hauville
Hauguemare-Guenouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Rcrotot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Cuen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Touainville
Trouville-la-Haie
Vieux-Port

Commune associée
Sandsouville

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE

- valide la liste des documents mis à la vente à l'accueil de la Maison du Parc par le biais de sa régie ainsi que les tarifs,
- donne mandat au Président du Parc pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du
PnrBSN, le 30 novembre 2020



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/

Envoyé en préfecture le 14/12/2020

Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID : 076-257602847-20201130-202011132UCA-DE